

Procès-verbal du Conseil
d'école
Année scolaire 2022 / 2023

Ecole primaire
1 rue de l'église
77710 Villebéon

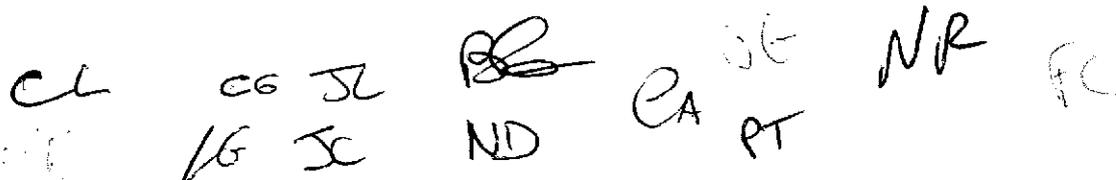
Tél : 01 60 96 57 48 Fax Courriel Ce.0770512n@ac-creteil.fr		X I ^{er} trimestre 2 ^{ème} trimestre 3 ^{ème} trimestre [2 extraordinaire	Date 18 octobre 2022 début du conseil 18h30
--	--	--	--

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	Mme Labeur Mme Roux	M Tabti
Membres du RASED		
IEN ou son représentant		
DDEN		
Parents élus	Titulaires : Mme Carpentier , Mme Louvel, Mme Drouet Suppléants : Mme Gleizes, Mme Guardiola, M Caillard	
Le maire ou son représentant	M. Plé, Mme Aziz,	
Conseiller municipal	Mme Gratiot	
Autres membres invités	Mme Julie Gonzales (ATSEM)	
<u>Absent(es)</u>	<u>Absent(es) excusé(es)</u> Mme Picot	
Président(e) de séance : Mme Labeur		Secrétaire de séance : M Tabti

er
ORDRE DU JOUR du 1^{er} conseil d'école

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des divers membres du CE, résultats des élections, règlement intérieur du conseil d'école)
2. Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes)
3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
4. Sécurité et hygiène : exercice d'évacuation n° 1
5. Présentation des axes du projet d'école
6. Vie de l'école : Les activités régulières (EPS, piscine...)
Manifestations diverses
Les aides spécifiques : APC
7. Blog d'école
8. Coopérative
9. Travaux et achats mairie
10. Dates et horaires des prochains conseils d'école



1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des divers membres du CE, résultats des élections, règlement intérieur du conseil d'école)

Voici les délégués titulaires pour cette année : Mme Carpentier Florine, Mme Louvel Julia, Mme Drouet Natacha, et les suppléants: Mme Gleizes , Mme Guardiola Charlotte, Mr Caillard Jonathan

Nous rappelons leur rôle : ce sont les porte-paroles des parents pour tout ce qui concerne la vie de l'école, la vie de classe en excluant les questions d'ordre pédagogique ou personnelle.

Il leur appartient de réunir et synthétiser les éventuelles questions des parents et de les transmettre à la directrice une semaine avant le conseil. Elles seront alors ajoutées à l'ordre du jour du conseil d'école (si elles relèvent bien du conseil d'école).

2. . Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes)

L'école accueille cette année 50 enfants répartis sur 3 classes (2 départs en date du 7/10)

Classe de maternelle : 14 Nathalie Roux PS : 4/MS :5/GS : 5	Classe de CP, CE1, CE2 : 15 Claire Labeur CP : 3/CE1: 5/ CE2: 7	Classe de CM1, CM2 : 21 Patrick Tabti CM1 : 12/ CM2 : 9
---	---	---

Une réunion d'information aux parents a eu lieu dans chaque classe durant la première quinzaine de septembre.

Mme Elodie Berger assure la classe de CMI / CM2 le jeudi et 1 mardi sur 3 – décharge de formateur

Hélène Gomes remplacera Mme Labeur 12 jours dans l'année – décharge de direction

3 élèves de CE2 vont en cycle 3 pour la lecture et la découverte du monde.

Une chorale d'école a commencé le lundi 3 octobre et aura lieu tous les lundis après-midi.

3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

rappel:

Tous les retards sont à justifier dans le cahier de liaison et les absences peuvent être justifiées par mail ou par Klassly.

accord du conseil d'école

4. Sécurité et hygiène :

Exercice de sécurité incendie a eu lieu le 17 octobre 2022. Tout s'est bien déroulé, aucun problème d'alarme.

Un autre exercice (attentat/intrusion) aura lieu probablement avant les vacances de Noël
Le PPMS a été réactualisé.

Le protocole sanitaire est au niveau socle.

Les enfants se lavent les mains à chaque entrée de classe.

Le midi et le soir, le lavage des mains est à la charge des familles.

5. . Présentation des axes du projet d'école

Améliorer la compréhension de lecture

Handwritten initials: PT, CL, NR, CG, JL, RB, CA, LG, SC, ND, JG

Développer la compétence chercher en mathématiques

EPS

Projets 2022/2023 :

Travail autour des châteaux avec un projet classe de découverte sur 3 jours et 2 nuits.

En attente de devis.

Evaluation des écoles

Dès la rentrée 2022, chaque année, 20% des écoles en France participeront à l'évaluation des écoles dont le cadre méthodologique a été défini par le Conseil d'Évaluation des Écoles conformément à la Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 "pour une école de la confiance". La finalité de cette évaluation d'école est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Cette évaluation d'école s'articule autour de deux temps majeurs : une phase d'auto-évaluation qui est l'affaire de l'école et une phase d'évaluation externe (**entre les mois de janvier et de février**) menée par une équipe d'évaluateurs externes qui permet d'échanger, d'expertiser et recommander. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective et de bien-être dans l'école. Cette évaluation concerne tous les acteurs qui œuvrent au sein de l'école.

Les parents, les enfants et les enseignants sont sollicités pour répondre à un questionnaire.

A partir des réponses, une synthèse sera réalisée afin de mettre en avant les réussites de notre école et les améliorations possibles.

Les réflexions menées dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école. Les conclusions de cette évaluation d'école seront présentées lors du dernier conseil d'école à tous les membres de la communauté éducative.

6 . Vie de l'école :

EPS:

- cross: L'école organisera un cross au stade le vendredi 21 octobre.

Les parents sont invités.

Merci à David Labeur pour le prêt de matériel.

Un goûter sera offert par la coopérative.

- Piscine

Organisation nouvelle cette année.

Pour tous : 2 séances par jour pendant 1 semaine.

Maternelle : du 3 janvier au 6 janvier

Cycle 2 : du 9 au 13 janvier

Cycle 3 : du 13 au 17 mars

Les parents accompagnateurs ne vont pas au bord du bassin mais restent dans l'accueil de la piscine.

- Rencontres sportives : Les transports seront payés par l'USEP.

APC :

Ces aides ont lieu le lundi, le mardi et le vendredi matin de 8h20 à 8h50 depuis le 19 septembre jusqu'au 17 février. Le lundi et le mardi à partir du 6 mars jusqu'au 26 mai.

Manifestations diverses:

Loto des enfants : en janvier ou février. Date à définir

Chorale de Noël et kermesse de Noël le samedi 10 décembre.

CL

CG

JL

BB

CA JG

PT

NR

LG

LC

ND

Des chocolats seront offerts aux enfants par la mairie le jour de la kermesse.

Vente de chocolats organisée par l'école : les bons de commandes sont distribués, retour avant le 8 novembre

vente de calendriers prochainement. Thème : le Moyen – Age.

Photo de classe : 13 janvier

Carnaval : vendredi 21 avril sur le thème des châteaux

Kermesse : samedi 24 juin. La kermesse se fera le matin. Une discussion s'engage sur la possibilité de rallonger la kermesse l'après-midi ou la faire suivre d'un repas partagé.

Sorties scolaires:

Château de Mez le Maréchal pour les CE2 – CM1 – CM2 le 23 septembre

Musée du Louvre le vendredi 30 septembre pour toute l'école

Echange intergénérationnel avec la maison de retraite (maternelle) : 7 octobre après-midi. Le bus était financé par la maison de retraite.

Sortie en forêt de Villebéon pour les maternelles : 1 jeudi matin par mois.

Une sortie à Guédelon est envisagée en fonction de la classe transplantée et des possibilités d'accueil.

Présentation du er devis pour une classe transplantée : 13 au 15 février à Chailles (à côté de Blois)

7. Blog d'école

Klassly

Utilisé quotidiennement par les maternelles et régulièrement par les élémentaires.

Les articles sont tous consultables sur ordinateur.

L'application pour portable permet de consulter uniquement la dernière publication.

8. Coopérative

Claire Labeur gère la coopérative.

L'école est affiliée à l' USEP, ce qui permet de bénéficier 2 déplacements en car par classe pour des activités sportives organisées par l' USEP ou l'inspection, par le biais de l'association AVE (Association Villebéonnaise de l'Ecole).

Solde AVE au 31 août: 8564,11€, il comprend les subventions de la mairie de Villebéon (2100€)

Les comptes de la coopérative sont disponibles sur demande des parents.

Au 18 octobre, le solde est de 6171,15€

Une participation de 5 € pour la sortie au Louvre à été demandée. Il en sera de même pour les sorties nécessitant un transport en car payé par la coopérative.

Entrées à venir

Vente de chocolats

Vente de calendriers

Vente de photos de classe (photographe en janvier)

Collecte de cartouches

Manifestations : Kermesse de Noël et de fin d'année et loto des enfants

Lettre de demande de lots à envoyer. Les parents qui le souhaitent apportent une lettre type donnée par l'école aux diverses entreprises pour demander des lots (kermesse, tombola, loto).

CL CG JL PB CA JG
FF LG JC ND AT NR

9. Travaux et achats mairie

L'école est équipée de 12 tablettes. Une 1ère formation a eu lieu.

Nos demandes :

Réparer et vérifier les vélos, trottinettes et jeux de cour.

La barre anti panique de la porte (couloir entre les 2 classes) se bloque toujours. Nous demandons la vérification de la porte du couloir – commandé en attente de livraison.

Vérifier les fenêtres des classes (problème de fermeture) en attente de livraison

Le téléphone dans la classe des maternelles n'est pas opérationnel.

Un photocopieur couleur est demandé – le représentant doit passer pour un devis.

Un nouveau switch gigabit est demandé pour l'utilisation des tablettes.

Travaux effectués :

Les portails de l'école ainsi que la grille à côté de l'église ont été vérifiés.

Les clous sur la poutre (local derrière les toilettes des grands) ont été retirés

La pharmacie de l'école a été réapprovisionnée.

Un tableau blanc a été accroché dans le bureau de direction

Les encombrants à gauche de la porte de la bibliothèque et dans l'allée de l'église ont été emmenés à la déchetterie

Les jeux de kermesse ont été ramenés au local de la mairie.

Le stade a été tondu pour la rentrée et les filets du City-stade ont été retirés

La chasse d'eau des garçons a été réparée.

Le ballon chaud a été changé.

10. Remerciements

Merci aux parents qui nous ont accompagnés lors des sorties et à M K'Bidi pour avoir guidé les groupes à l'intérieur du musée et pour la préparation de la sortie au Louvre.

Merci à la mairie de Villebéon pour les photocopies couleurs.

Merci à Mme Drouet qui va faire les photos du calendrier.

Merci à Mme Fronton pour le travail sur le calendrier.

Prochains conseils: 10 mars 2023 et 30 juin 2023

Fin du conseil 20h10

